



Ci3A

contact : Annie Thébaud-Mony, 11 rue Gaston Charle 94420 Fontenay-sous-Bois – annie.thebaud-mony@wanadoo.fr
Gérard Voide, 21 rue du Commerce (esc.5) 94310 Orly – tél : 01 48 53 31 45 – mail : gerardvoide@gmail.com

Aulnay, le 26 mars 2018

Monsieur LAPERTEAUX
Délégué départemental adjoint
Délégation départementale de l'ARS de Seine Saint-Denis
1/7 promenade Jean Rostand
93005 Bobigny Cédex

Ars-idf-contact@ars.sante.fr

Objet : suivi et évaluation du dispositif ARS de recherche des personnes exposées à l'amiante du CMMP d'Aulnay

Monsieur le Délégué Départemental Adjoint,

Nous souhaitons tout d'abord vous remercier de nous avoir reçu le 21 février dernier, ainsi que de votre écoute et de celle de Madame TOUHET.

Pour faire suite à notre entrevue, nous vous rappelons les quelques points sur lesquels nous nous sommes mis d'accord :

- Remise en ligne des rapports (lien vers le rapport de 2007 qui figure sur le site de *Santé Publique France*, http://invs.santepubliquefrance.fr/publications/2007/amiante_aulnay/index.html ; mise en ligne de l'étude de faisabilité menée par le GISCOP en 2012)
- Bilan de l'initiative de l'ARS (voir en annexe dans « l'indicateur pour une évaluation de l'efficacité du dispositif » les éléments précis sur lesquels devrait porter ce bilan) et restitution au comité de pilotage
- Demande de l'ARS auprès de la CNAV afin d'obtenir communication des DADS (voir en deuxième annexe les démarches faites par l'équipe GISCOP, restées sans réponse jusqu'à ce jour). Pour obtenir une copie de ces documents, il faut écrire un courrier motivé à entête ARS et l'adresser à la CNAV, service 2144, 1/3 rue d'Aurion 93117 Rosny-sous-Bois.

Enfin, nous vous précisons ci-dessous notre proposition de travail en commun pour finaliser, au delà du bilan évoqué ci-dessus, l'information réalisée par l'ARS en direction des personnes scolarisées dans les écoles maternelles et primaires d'Ormeteau et de Bourg 1 et 2. L'objectif de ce travail serait de comprendre l'impact des courriers adressés par l'ARS à ces personnes ainsi qu'à leur médecin traitant par l'assurance maladie.

Pour ce faire, sous le double timbre de l'ARS et du Ci3a (Comité d'information et d'Accompagnement des personnes exposées à l'Amiante du CMMP à Aulnay-sous-bois), nous vous proposons d'envoyer à toutes les personnes pour lesquelles l'ARS n'a pas eu de retour des courriers adressés en 2016 un nouveau courrier accompagné d'un questionnaire élaboré en commun et qui pourrait s'inspirer de celui utilisé par le Ci3a pour le suivi des personnes.

Le questionnaire pourrait porter sur les points suivants :

- La personne a-t-elle reçu le courrier envoyé par l'ARS ? L'a-t-elle lu ?

- A-t-elle rencontré son médecin traitant à ce sujet ?
- Son médecin traitant avait-il connaissance du courrier adressé par l'assurance maladie ?
- Son médecin traitant lui a-t-il prescrit un scanner ?
- Si une pathologie en relation avec l'exposition à l'amiante a été diagnostiquée à l'occasion de ce suivi, une démarche de réparation auprès du FIVA ou de l'assurance maladie a-t-elle été engagée ? Si oui, quels en ont été les résultats ?
- D'autres personnes de votre entourage (famille, amis) ont-elles résidé dans le quartier entre 1937 et 1975 ? Pouvez-vous nous communiquer leurs coordonnées actuelles afin de pouvoir leur apporter une information ?
- Les personnes auraient la possibilité d'appeler le Ci3a pour avoir des informations complémentaires

L'équipe du Ci3a est prête à se mobiliser pour assurer l'envoi et l'analyse des questionnaires et trouver auprès de la municipalité d'Aulnay des financements complémentaires.

Cette étape finale de l'opération réalisée par l'ARS permettrait de documenter l'impact d'une information faite auprès des personnes fortement exposées à de l'amiante environnementale comme proposé par la HAS dans ses recommandations publiées en janvier 2009.

En espérant avoir une réponse positive à cette proposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué départemental adjoint, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le collectif des riverains et victimes du CMMP (Ban Asbestos France) : Gérard Voide
 Le Ci3a : Annie Thébaud-Mony
 Addeva 93 : Alain Bobbio
 Aulnay Environnement : Robert Halifax

Copie : Monsieur Christophe DEVYS (Directeur Général de l'ARS), Madame Agnès BUZYN (Ministre de la santé), Monsieur Nicolas HULOT (Ministre de la transition écologique et solidaire), Monsieur François BOURDILLON (Directeur général de santé publique – France), Monsieur Bruno BESCHIZZA (Maire d'Aulnay-sous-Bois), Monsieur Christophe COUTANCEAU (directeur du GIS COP93 – université Paris XIII – et chargé de recherche au CNRS – laboratoire PRODIG Paris)